

**ACTE D’ENGAGEMENT**

**Consultation n° PIC26020**

**Procédure : Marché À Procédure Adaptée**

## A) PARTIE RESERVEE A L’ADMINISTRATION

Objet : prestations de prélèvements et d’analyses microbiologiques sur le linge, le matériel, sur l’eau de process et l’eau destinée à la consommation humaine dans le cadre de la surveillance de l’activité de blanchisseries hospitalières du Pôle d’Intérêt Commun SCA, SCB, SMS de l’Assistance Publique des Hôpitaux de Paris.

Fournisseur :

Code Fournisseur :

Marché n° : Accord cadre*,* passé en application des articles R.2113-4 à R.2113-6, R.2162-2 1 à 6 et R.2162-13 à 14 du code de la commande publique

Signataire du marché : le Directeur du PIC, ayant reçu délégation de signature du directeur général.

Notifié le :

## B) PARTIE RESERVEE AU PRESTATAIRE

Je soussigné, Fonction :

Agissant pour mon propre compte ou pour le compte de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

###### Mandataire du groupement solidaire / conjoint\* :

###### (\* rayer la mention inutile)

###### Dont le siège est :

Numéro de téléphone :

Email :

Immatriculée : - au SIRET sous le n° :

- au registre du commerce sous le n° :

- code d’activité économique APE :

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières (CCP) de la consultation n° **PIC26020** et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir établi les déclarations prévues aux articles R.2142-3 à R.2142-4, R.2143-4, R.2143-5, R.2143-6 à R.2143-10 et R.2143-11 à R.2143-12 du code de la commande publique :

1. M’engage, sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations désignées au marché, aux prix et conditions indiqués dans l’annexe financière jointe.
2. Déclare que :

* Les prestations seront exécutées pour le compte de du PIC de l’AP-HP
* Mes prix seront conformes aux dispositions de l’article 3 du Cahier des Clauses Particulières de la consultation n° **PIC26020**.

1. Demande que l’Administration se libère des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert :

Au nom de :

À la banque :

Compte n° : Code banque :

Code Guichet : Code RIB :

1. Affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société ou association pour laquelle j’interviens, que ladite société ou association ne tombe pas sous le coup de l’interdiction découlant des articles R.2142-3 à R.2142-4, R.2143-4, R.2143-5, R.2143-6 à R.2143-10 et R.2143-11 à R.2143-12 du code de la commande publique.
2. Avance (articles R.2191-3 à R.2191-19 du code de la commande publique)

Je renonce au bénéfice de l'avance :  NON  OUI

(Cocher la case correspondante.)

6) Mon offre me lie pour la durée de validité des offres indiquée au Règlement de Consultation.

Fait en un seul original, à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, le\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

Signature précédée de la mention “ Lu et approuvé ”et timbre commercial

## C) PARTIE RESERVEE A L’ADMINISTRATION

**Budget** : BUDGET GENERAL **Classe** : 6

**Numéro de nomenclature** (cf. arrêté directorial n°2017-04-13-005 du 13 avril 2017) : 080020

**Imputation budgétaire** (*Cf. nomenclature budgétaire*) : 62885000

**Exercice** : 2026 – 2027 – 2028 – 2029 - 2030

**Comptable assignataire des paiements** : Monsieur le Directeur Spécialisé des Finances Publiques pour l’Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.

Références de la personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R.2191-46 à R.2191-53 et R.2191-58 du code de la commande publique. : **le Directeur du PIC.**

Est acceptée la présente offre pour « la fourniture de prestations de prélèvements et d’analyses microbiologiques sur le linge, le matériel et sur l’eau dans le cadre de la surveillance de l’activité de blanchisseries hospitalières du Pôle d’Intérêt Commun SCA, SCB, SMS de l’Assistance Publique des Hôpitaux de Paris ».

Pour une durée de **quatre (4) ans** à compter de la date de notification du présent marché.

**Montant maximum de la consultation 200 000,00€ HT, soit 240 000,00 € TTC**

### A Paris, le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Pour le Directeur général

et par délégation

Le Directeur du PIC

## D) REPARTITION DES PRESTATIONS ET DES PAIEMENTS ENTRE LES MEMBRES DU GROUPEMENT

Les contractants conjoints précisent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’eux s’engage à réaliser :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Membre du Groupement* | *Prestations assurées* | *Montant\** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

\*Pour les accords-cadres et les accords-cadres à bons de commande, l’acte d’engagement peut n’indiquer que la répartition des prestations.

## E) CADRE POUR FORMULE DE NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

« Copie de l’original certifiée conforme à l’acte d’engagement délivrée en unique exemplaire pour être remise en cas de cession ou de nantissements des créances »

A Paris, le

Le représentant légal du pouvoir adjudicateur

**Le Directeur du P.I.C**

**Jean-Charles GRUPELI**

## F) Annexe financiere

Renseigner en annexe : le BPU

**Les prix s’entendent en Euros Hors Taxes**

Taux de TVA :

Le titulaire [[1]](#footnote-1)

## G) annexe logistique

|  |  |
| --- | --- |
| **Désignation** | **Délai en nombre de jours** |
| Délai pour la proposition du planning de prélèvement à la réception du programme mensuel du SCB |  |
| Délai de restitution d’une analyse de surface, identification de la flore totale, des germes coliformes et des germes pathogènes (scénario 1) |  |
| Délai de restitution d’une analyse hydrique (scénario 1) |  |
| Délai de restitution d’une analyse microbiologiques couplée à une analyse physico-chimique (scénario 1) |  |
| Délai de transmission des rapports définitifs (10 jours maximum) dans le scénario 1 |  |
| Délai de déplacement d’un technicien après appel du SCB pour la récupération des prélèvements réalisés par le SCB (scénario 2) |  |
| Délai de réalisation en urgence, après appel du SCB, d’un prélèvement pour une analyse de surface (sous 72 h maximum) |  |
| Délai de réalisation en urgence, après appel du SCB, d’un prélèvement hydrique (sous 20 jours ouvrés maximum) |  |
| Délai de réalisation en urgence, après appel du SCB, d’un prélèvement pour une analyse microbiologiques couplée à une analyse physico-chimique (sous 72 h maximum) |  |

Le titulaire [[2]](#footnote-2)

## H) ANNEXE TECHNIQUE

**Mémoire technique**

Le mémoire technique est **obligatoire** pour la recevabilité de l’offre.

Il doit comprendre obligatoirement les éléments de réponses au cadre de réponse en annexe 1 du CCP.

Le titulaire [[3]](#footnote-3)

1. Indiquer les nom et qualité du signataire du marché et apposer le cachet commercial après avoir paraphé toutes les pages du présent document [↑](#footnote-ref-1)
2. Indiquer les noms et qualité du signataire du marché et apposer le cachet commercial après avoir paraphé toutes les pages du présent document [↑](#footnote-ref-2)
3. Indiquer les noms et qualité du signataire du marché et apposer le cachet commercial après avoir paraphé toutes les pages du présent document [↑](#footnote-ref-3)